



GRAND CONSEIL

Motion - 25_MOT_13 - Alberto Mocchi et consorts au nom de David Vogel - Faire la vaisselle plutôt que de la jeter ?

Texte déposé :

Il n'est de manifestation publique dans notre canton sans utilisation de vaisselle : gobelets 1dl pour boire un coup de vin blanc, verres 3dl pour une bière ou une minérale, barquettes pour les frites ou assiettes pour le gratin et la salade, etc. Les utilisations sont aussi nombreuses que les types de vaisselle.

Celle-ci est très souvent constituée de plastique jetable et finit dans les poubelles après une seule utilisation, générant une quantité importante de déchets. Ceux-ci finissent le plus souvent incinérés, mais parfois aussi dans la nature, contribuant aux déchets laissés à l'abandon dans la nature et dans nos localités, ce que nous cherchons toutes et tous à combattre. Il n'est ainsi pas inutile de rappeler que 50 tonnes de plastique - l'équivalent du poids d'une quarantaine de voitures de tourisme - finissent chaque année dans les eaux du Léman.

Or des alternatives réutilisables existent et sont employées dans de nombreuses manifestations. Les gobelets et pichets réutilisables sont ainsi la norme dans de nombreux stades ou festivals de musique de notre canton. Enfin, citons que cela fait plus de 15 ans que les girones de Jeunesse sont passés au 100% recyclable.

La vaisselle réutilisable a un bilan écologique bien meilleur que celle jetable : si elle est correctement utilisée, employée un certain nombre de fois et transportée sur des distances raisonnables, elle permet de réduire considérablement les émissions de CO₂. On estime ainsi qu'à partir de 7 utilisations, un gobelet réutilisable est plus avantageux écologiquement qu'un jetable. Or ceux-ci sont employés en moyenne une centaine de fois avant de devenir impropres à l'utilisation.

La vaisselle réutilisable est également pourvoyeuse de richesse à l'échelle locale, avec la création d'emplois et d'activités économiques. Plusieurs entreprises spécialisées dans la location et le lavage de ce type de vaisselle ont ainsi vu le jour ces dernières années dans notre canton.

Ces nombreux avantages ont poussé ces dernières années des collectivités publiques à interdire l'utilisation de vaisselle jetable dans les manifestations publiques. Le canton de Neuchâtel a franchi le pas en 2021, celui du Jura en 2022, tout comme de nombreuses communes du canton de Genève.

Une interdiction de l'utilisation de vaisselle jetable doit cependant être accompagnée de certaines mesures visant à la rendre acceptable pour les clubs et associations qui organisent des manifestations et qui ne disposent pas toujours de moyens organisationnels ou financiers importants. De plus, l'idée de cette motion est d'agir afin de faire baisser les prix en stimulant la concurrence entre les acteurs du domaine. De fait, aujourd'hui, le coût entre une vaisselle jetable et réutilisable est similaire si on

prend en compte la taxe au sac en vigueur dans le canton. Il est cependant plus « simple » de tout mettre dans les poubelles plutôt que de gérer le retour de la vaisselle.

Par le biais de cette motion, il est ainsi demandé au Conseil d'Etat d'élaborer les modifications législatives nécessaires à l'interdiction d'utilisation de vaisselle jetable dans les manifestations publiques, en prévoyant un délai suffisant pour permettre aux acteurs concernés de s'adapter à la nouvelle donne. Il est également demandé au Conseil d'Etat de prévoir un seuil de participants en matière de taille de manifestation au-dessous duquel ladite interdiction ne serait pas applicable, et un soutien financier à apporter aux organisateurs pour une phase transitoire.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Rydlo (SOC)
2. Anna Perret (VER)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Blaise Vionnet (V'L)
5. Claude Nicole Grin (VER)
6. Cloé Pointet (V'L)
7. David Vogel (V'L)
8. Elodie Lopez (EP)
9. Felix Stürner (VER)
10. Graziella Schaller (V'L)
11. Hadrien Buclin (EP)
12. Isabelle Freymond (IND)
13. Jacques-André Haury (V'L)
14. Jean Valentin de Saussure (VER)
15. Jean-Claude Favre (V'L)
16. Jerome De Benedictis (V'L)
17. Martine Gerber (VER)
18. Muriel Thalman (SOC)
19. Nathalie Vez (VER)
20. Oscar Cherbuin (V'L)
21. Pierre Zwahlen (VER)
22. Rebecca Joly (VER)
23. Sabine Glauser Krug (VER)
24. Sébastien Humbert (V'L)
25. Stéphane Balet (SOC)
26. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
27. Théophile Schenker (VER)
28. Valérie Zonca (VER)
29. Vincent Keller (EP)
30. Yannick Maury (VER)
31. Yolanda Müller Chabloz (VER)